

BANTZENHEIM, ÇA BOUGE

LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE





11 rue du Général de Gaulle mairie@bantzenheim.fr

www.bantzenheim.fr

FÉVRIER 2025

CALENDRIER

MARCHE POPULAIRE organisée par l'amicale des Sapeurs - Pompiers

SAMEDI 1 FÉVRIER et DIMANCHE 2 FÉVRIER de 7h30 à 14h00 pour le départ et 17h00 pour l'arrivée

Salle des fêtes

Parcours de 5 km et 10 km - Tous publics.

Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle. Un menu vous est proposé tout au long de la journée à la salle des fêtes.

Cotisation de participation : 3 €

Cotisation pour une licence famille : 6 € (enfant jusqu'à 16 ans)

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de fumer sur le parcours.

Renseignements et inscription

- ① Joël ADAM 2 03 89 26 28 40
- 25 rue de Battenheim 68490 BANTZENHEIM
- Fabrice FOHRER
- fabrice.fohrer@gmail.com



MARCHÉ MENSUEL SAMEDI 8 FÉVRIER de 8h00 à 13h00

Place de l'Église



CONCOURS RING

SAMEDI 8 et DIMANCHE 9 FÉVRIER

Terrain d'entraînement de foot

BREVET 1.2.3

JUGE J.L. Courteille

ASSISTANTS Yannick Masson (niveau 2)

Kelvin Freimuth (niveau 1)

REMPLAÇANT Redrado Anthony (niveau 1)

Les engagements sont à envoyer à

- (i) M. Roland HUBER
- © 06 86 58 26 37 Rolandhuber32@gmail.com



80è ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE BANTZENHEIM

DIMANCHE 9 FÉVRIER à partir de 10h00

Église Saint Michel de BANTZENHEIM

10h00 • Rassemblement place de l'église

10h30 • Messe à l'église Saint Michel

11h30 • Commémoration devant le monument aux morts, suivie d'un défilé jusqu'à la salle des fêtes.

L'ensemble de la population est invité à participer à la commémoration du 80e anniversaire de la libération de Bantzenheim, qui sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.



SOIRÉE ST VALENTIN organisée par FC Bantzenheim

SAMEDI 15 FÉVRIER à partir de 18h00

Salle des fêtes

Menu à 80 € proposé par Côté Cuisine

Pour découvrir le menu détaillé, rendez-vous sur : www.bantzenheim.fr

Renseignements et inscription © 06 63 69 63 69



REPAS CARPES FRITES organisé par le syndicat des Arboriculteurs

DIMANCHE 2 MARS à partir de 11h30

Salle des fêtes

Réservation avant le 21/02/2025

Retrouvez le bulletin d'inscription sur www.bantzenheim.fr



DON DE SANG

MERCREDI 5 MARS de 16h30 à 19h30

Salle des fêtes

CALENDRIER



"DU SANG DANS LE POTAGE" organisé par la MJC

SAMEDI 8 MARS à 20h00

Salle des fêtes

THÉÂTRE

Spectacle présenté par La Compagnie théâtrale de l'Amarante

Une maison de retraite en apparence ordinaire devient le théâtre d'un meurtre sanglant. La police enquête. Les crimes se répètent et les morts se succèdent. Mais la mort n'est pas un jeu!

Renseignements et réservations

© 06 08 81 68 14 - 🔯 compagnielamarante@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 11 MARS à 20h00

Mairie de Bantzenheim



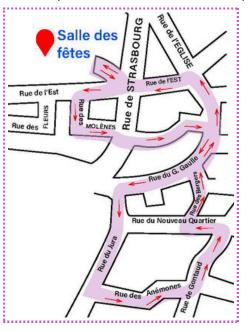


10 ans déjà !! Ça se fête !!

14h30 : Départ de la salle des fêtes pour le défilé en musique avec la Gugga Bockson, dans une ambiance festive et colorée pour chasser la grisaille hivernale!

À la salle des fêtes :

Tombola, pêche miraculeuse, buvette et crêpes!



INFORMATIONS

MOT DU MAIRE

Toute l'équipe municipale, autour du Maire Roland Onimus, s'indigne de la publication "Bantzenheim actu" distribuée dans certaines rues de Bantzenheim le 23 janvier dernier, pour laquelle un signalement a été fait en gendarmerie. Je souhaite rétablir les faits. J'assume personnellement le jugement rendu par la Cour des comptes le 14 novembre 2024, et l'ancienne secrétaire de mairie a été condamnée à rembourser à la commune les sommes indûment perçues. Concernant les comptes de la commune, ils sont parfaitement sains et équilibrés, tels que votés en Conseil municipal du 9 avril 2024. En toute transparence, le budget communal est comme chaque année diffusée dans notre bulletin municipal, consultable sur notre site internet et disponible sur simple demande en mairie.

Roland ONIMUS, Maire de Bantzenheim

CHASSE - DATES DES BATTUES

Les 7 et 8 février

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Les parents désirant scolariser leurs enfants à l'école maternelle doivent se présenter à la Mairie de BANTZENHEIM (monolingue) ou de CHALAMPÉ (bilingue) entre **le lundi 17 et le vendredi 28 février 2025**, munis :

- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'une pièce d'identité de l'un des parents.

Une attestation d'inscription leur sera remise ultérieurement par le secrétariat de la mairie.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

LUNDI 24 FÉVRIER de 14h00 à 17h00

Mairie de Bantzenheim

RDV obligatoire

Secrétariat Espace Solidarité de Rixheim

(c) 03 89 54 42 70

INFORMATIONS



OFFRES D'EMPLOIS SAISONNIERS

Vous avez 18 ans révolus, résidez à Bantzenheim et vous souhaitez travailler au service technique de la commune pendant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Adressez:

- une lettre de motivation,
- votre CV,
- votre certificat de scolarité.

à la mairie **avant le 31 mars**, en indiquant la date d'emploi souhaitée (1 mois complet), par mail ou par courrier.

STUDIO TATTOO KAT



NOUVEAUTÉ à la boutique

Découvrez nos bougies et fondants faits maison, conçus avec de la cire d'olive et délicatement parfumés avec des fragrances envoûtantes de Grasse.

(i) Mme Katia DUROT

16 A rue de Gontaud 68490 BANTZENHEIM

L'HERBE DE LA PAMPA INTERDITE EN FRANCE

« Pas de pampa là!

Classée parmi les plantes exotiques envahissantes, l'herbe de la pampa est devenue persona non grata en France.

Originaire d'Amérique du Sud, la plumeuse et invasive herbe de la pampa (Cortaderia selloana) est officiellement interdite en France depuis l'arrêté ministériel du 2 mars 2023.

Sont concernés l'introduction, l'utilisation, la détention, l'échange, le transport et la commercialisation de plants ou plantes en pots. Mais des contrôles ont révélé que cette espèce est encore trop fréquemment présente dans les points de vente. Valhor, l'interprofession française qui regroupe les professionnels du paysage, de l'horticulture et de la fleuristerie, souhaite donc sensibiliser et inciter les professionnels à se mettre en conformité avec la règlementation.

Tous les détenteurs doivent donc procéder à son élimination. Il est conseillé de couper les plumeaux avant leur floraison, de déterrer la plante et de l'apporter dans un sac plastique à la déchetterie pour empêcher toute propagation. »

Article extrait du magazine Rustica.

Plus d'informations sur le site de la Fédération Française du Paysage :

https://f-f-p.org/actualite/attention-herbe-de-la-pampa-interdite/



RAPPORT 2023 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE M2A

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion de l'eau de la commune de Bantzenheim a été transférée à Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

La Régie de l'eau m2A a en charge :

- la production d'eau, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;
- la réalisation des travaux et des contrôles du réseau de production distribution ;
- les études relatives à la gestion de l'eau potable ;
- la relation avec les usagers.

Le prix de l'eau à Bantzenheim

Dans le rapport, vous trouverez également des informations détaillées sur le tarif de l'eau appliqué à Bantzenheim.

Prix de l'eau à Bantzenheim : 4,12 € TTC/m³

Dont 1,08 € TTC/m³ pour l'approvisionnement en eau.

Résultats d'analyse de l'eau

Le rapport présente aussi les résultats des analyses de l'eau effectuées en 2023, avec les contrôles de qualité réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Vous pourrez y consulter les indicateurs concernant la potabilité de l'eau distribuée.

Où le consulter?

- En mairie : Une version imprimée est disponible à l'accueil.
- En ligne : Téléchargez-le sur www.m2a.fr/eau.

Contact

Régie de l'Eau m2A

🗘 03 89 32 58 19 - 🞘 eau@m2a.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00



CARTE PASS'TEMPS SENIOR

Vous avez **65 ans et plus**, et envie de profiter de tarifs préférentiels sur plusieurs activités de loisirs (piscines, zoo, concerts, musées...) tout au long de l'année ?

Rendez-vous à la mairie, pour retirer votre carte pass'temps senior, muni d'une photo d'identité ou de votre carte pass'temps 2024. **Celle-ci est gratuite et valable un an.**

INFORMATIONS

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

Le calendrier de collecte 2025 est disponible dès à présent sur le site internet de m2A.







